

PAYS DES VALLÉES DES GAVES

Le conseil de développement en réunion

Mardi 24 janvier, le conseil de développement du Pays des vallées des Gaves a tenu une réunion à la salle des fêtes d'Agos-Vidalos, sous la présidence de Monique Estaun, et en présence d'une vingtaine de personnes, aux premiers rangs desquelles on notait Antoine Abadie, président du Syndicat Mixte du Pays des vallées des Gaves ; Michel Azot, adjoint au maire de Lourdes et vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes ; Pierre Cazenavette, président de la Communauté des Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost.

Etude sur les besoins des employeurs et employés saisonniers

Premier sujet abordé : la présentation des résultats de l'étude sur les besoins des employeurs et employés saisonniers du Pays des Vallées des Gaves réalisée par Julie Barzu (étudiante en DESS Aménagement Touristique) dans le cadre d'un stage au SMPVG .

Elle s'est attachée à compiler les expériences déjà menées sur d'autres territoires pour améliorer les conditions de travail et de vie des saisonniers. Puis, elle a réalisé une enquête à laquelle ont répondu 85 employeurs et 170 employés, ainsi que des entretiens avec les gros employeurs du territoire. Enfin, elle a analysé les résultats et établi des propositions d'actions.

Quelques chiffres marquants :

4100 saisonniers sur le Pays - 70% d'entre eux sont fidèles à leur employeur. Beaucoup sont sédentarisés du fait de la longueur de la saison ou de la double saisonnalité. Mais peu disposent d'un emploi stable, ce qui engendre des problèmes importants et notamment en matière d'accès à des prêts bancaires.

Antoine Abadie, président du SMPVG, a expliqué que cette étude avait été menée non pas dans le but de résoudre tous les problèmes liés à l'emploi saisonnier car c'est impossible, mais pour analyser ces problèmes et réfléchir ensemble, à l'échelle du Pays, sur les solutions à envisager pour consolider l'emploi saisonnier, fidéliser les employés. Il s'agit d'informer le plus possible l'ensemble des acteurs pour que les choses fonctionnent au mieux.

Pierre Cazenavette a fait observer que la CCVAG s'est préoccupée de la question du logement des saisonniers en achetant un bâtiment que l'OPAC doit réhabiliter pour créer 5 logements destinés en priorité aux saisonniers.

Présentation du projet de Maison Commune de l'Emploi et de la Formation

Le deuxième dossier a été présenté par Michel Azot. On a déjà eu l'occasion d'évoquer cet important projet : la maison mère sera située à Lourdes avec des points d'appui sur Argelès-Gazost, Luz et Cauterets. Il s'agit de regrouper les services liés à l'emploi et à la formation au sein d'un même lieu pour être plus performant, trouver des champs de qualifications et des disponibilités en terme d'emploi. Cette MCEF s'attachera tout particulièrement à la question du travail saisonnier que l'on retrouve sur tout le Pays. Ce projet s'inscrit dans une procédure étatique et une procédure régionale. C'est un dossier qui est donc très encadré et mené en partenariat étroit avec les ASSEDIC, l'ANPE, la DDTEFP et la Région Midi-Pyrénées.

Une association regroupant l'ensemble des membres et partenaires du projet (y compris chambres consulaires, MLRM...) sera bientôt constituée pour gérer cette MCEF.

Pierre Cazenavette a souligné qu'il était important de retrouver cette synergie créée sur Lourdes au sein de la Haute Vallée. D'où la création de ces points d'appui. Le projet est aussi d'apporter un service aux entreprises, créatrices d'emplois, par un partenariat avec les chambres consulaires et un agent de développement économique.

Claire Bennassar a fait remarquer que sur Luz il existe déjà un point emploi qui doit être redéployé au sein de la Maison Poque. Ce point emploi a 10 ans d'expérience. Toutefois, l'ANPE y assurait jusqu'alors des permanences et elle va arrêter cette mission (manque de moyens et obligation de recevoir les demandeurs d'emploi une fois par mois). Il va donc falloir pallier à cela et ce projet partenarial doit contribuer à préserver un service de qualité.

Antoine Abadie a rappelé qu'il faudra toutefois rester vigilant pour que ce projet voie le jour et qu'il réponde aux souhaits des initiateurs. Cette MCEF et ses points d'appui sont en effet indispensables pour apporter un service de proximité de qualité.

Ces structures devraient voir le jour d'ici un an, en octobre 2007 pour Luz.

Présentation du projet de création d'une radio de Pays

Eliane Blin, directrice de Radio Fréquence Luz, a expliqué que le Conseil de développement, lors de l'élaboration de la charte de Pays, avait souhaité créer une radio de Pays comme outil de communication. Radio Fréquence Luz existant et fonctionnant bien, la dite station a pensé consacrer une partie de ses programmes à l'information locale du Pays. Pour cela, trois scénarios seront prochainement proposés au SMPVG. Une participation des collectivités locales aux coûts de fonctionnement pour la création de ces nouveaux programmes sera toutefois sollicitée dans ce contexte.